



Tunisien marié à une française ki m'a fé venir en france pour divo

Par **amoury2000**, le **26/02/2009** à **11:28**

Je suis tunisien, marié depuis août à une française qui m'a fait vendre tout ce que je possédai, elle m'a aidé à venir en France. Arrivé en France, cette dernière a changé de comportement vis à vis de moi. Elle veut divorcer et refuse même de m'accompagner à la préfecture. En Tunisie, j'avais mon commerce et aujourd'hui il ne me reste plus rien. Comment faire ? Avez-vous des adresses à me communiquer pour défendre mes droits en tant qu'étranger en France ? Comment puis-je me reconstruire au moins pour retourner là-bas et refaire ma vie? Comment puis-je obtenir un titre de séjour même provisoire durant la procédure de divorce (mon visa sera périmé fin avril) ? Je suis désorienté et je ne sais plus quoi faire !!!

D'avance je tiens à remercier toute personne qui me répondra ou qui prendra le soin de lire mon mail.